

Tunisair : Des solutions à des problèmes endémiques

L'examen du plan de réforme de Tunisair (2018-2020) a été au centre de la réunion de travail tenue, lundi, à Tunis, en présence des responsables de la Compagnie et des membres de la commission parlementaire de la réforme administrative, de la bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et du contrôle de gestion financier à l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP). La réunion qui a été suivie d'une visite sur terrain à l'aéroport international Tunis-Carthage a également permis de présenter le bilan d'activités du transporteur national.

Le Président Directeur Général de Tunisair, Elyes Mnekbi, qui a pris part à cette réunion, a saisi cette occasion pour souligner l'importance du soutien de l'ARP concernant la réforme de la compagnie aérienne, lequel a été élaboré dans un climat de conciliation et de concordance, notamment avec les parties sociales, a indiqué la compagnie dans un communiqué, publié jeudi. Il a précisé que Tunisair s'attache à poursuivre une politique commerciale en adéquation avec la stratégie de l'Etat caractérisée par l'ouverture sur son environnement interrégional, arabe et africain, en élargissant son réseau vers l'Afrique subsaharienne et en renforçant le rôle de la Tunisie de par son positionnement stratégique dans l'interconnectivité aérienne entre les différents continents, y compris l'Amérique du nord.

Présentant les résultats du transporteur national, le sous-directeur général commercial à Tunisair, Ali Maaoui, a fait savoir que de bons résultats ont été enregistrés en 2017 au niveau du nombre de voyageurs qui a grimpé de 17,1%. Le chiffre d'affaires a augmenté, quant à lui, de 34,22%, par rapport à l'année 2016. Les mêmes statistiques révèlent que le transporteur aérien national a vu sa part du nombre total des voyageurs dans les aéroports tunisiens grimper de 41,7% au titre de 2017, contre 39,8% en 2016 et 33,7 % en 2010. La stratégie de Tunisair pour l'année 2018 vise à accroître sa part dans l'activité commerciale régulière et additionnelle pour atteindre 8,3% par rapport à l'année dernière, sachant que le trafic aérien entre janvier et le 30 juin 2018 a enregistré une hausse de 10,5% par rapport à la même période de l'année précédente.

Les membres de l'ARP se sont adressés aux représentants de la compagnie aérienne par des questions sur les services rendus, la régularité des vols et le plan de la réforme. Dans sa réponse, le PDG de Tunisair a affirmé que les entraves qui font obstacle au bon déroulement de l'activité de son entreprise sont dues à l'inadéquation de l'arsenal des lois en vigueur avec les besoins de la compagnie, surtout en ce qui concerne l'approvisionnement en pièces de rechange, la vétusté du parc aérien, la pénurie des équipements et la mauvaise gestion des ressources humaines ainsi que d'autres facteurs exogènes relatifs à l'infrastructure de base de l'aéroport Tunis-Carthage. En ce qui concerne le retard des vols, le responsable a dévoilé certaines mesures à long terme visant à renforcer l'aéroport Tunis-Carthage par 150 agents saisonniers pour la gestion des bagages, à partir du mois de juillet 2018, outre la réception de nouveaux équipements pour assurer le bon déroulement de son activité sur terrain.

Source : African Manager